

211C1845

FR0000036634-OP035-RO13

11 octobre 2011

Résultat de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.

ALDETA
(Euronext Paris)

Kepler Capital Markets a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société ALDETA, soit du 27 septembre au 10 octobre 2011 inclus, la société par actions simplifiée Alta Blue¹ a acquis sur le marché 449 actions ALDETA au prix unitaire de 11,95 €.

A la clôture de l'offre, la société Alta Blue détient 26 424 970 actions ALDETA représentant autant de droits de vote, soit 99,98% du capital et des droits de vote de cette société².

Les actions ALDETA sont radiées d'Euronext Paris ce jour, 11 octobre 2011, date à laquelle, conformément aux dispositions des articles 237-1 et suivants du règlement général, les actions non présentées à l'offre publique de retrait par les actionnaires minoritaires sont transférées à l'initiateur de l'offre.

¹ La société Alta Blue est détenue par les sociétés Altarea (contrôlée par M. Alain Taravella de concert avec M. Jacques Nicolet, directement et indirectement par l'intermédiaire de sociétés qu'ils contrôlent), Azur France II Sà.r.l (contrôlée à 100% au plus haut niveau par Stichting Depositary APG Strategic Real Estate Pool) et Crédit Agricole Assurances (contrôlée par Crédit Agricole SA) qui détiennent chacune 1/3 du capital et des droits de vote de cette société.

² Sur la base d'un capital composé de 26 431 186 actions représentant au plus 26 431 380 droits de vote.